

A.F.Q.R.

Société par actions simplifiée au capital de 531.700 €

Siège social : 12 rue de Chatillon – 75014 Paris

RCS Paris n° 442 373 098

La « **Société** »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026**

(...)

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de procéder à la refonte des statuts, et adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts régissant la Société et dont un exemplaire est annexé au présent procès-verbal.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique prend acte de la cessation des fonctions de THETIS HOLDING en qualité de Président de la Société avec effet ce jour.

TROISIÈME DECISION

En suite de la décision qui précède, l'associé unique décide de nommer en remplacement du Président, pour une durée indéterminée avec effet ce jour :

Monsieur Francisco Saraiva Gomes,

Né le 17 Décembre 1975 à Lisbonne (Portugal)

De nationalité portugaise

Monsieur Francisco Saraiva Gomes a d'ores et déjà déclaré accepter cette fonction et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire de l'exercer.

Le Président assure la direction de la Société et la représente vis-à-vis des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la loi et les statuts aux associés, ainsi que dans les limites prévues dans les stipulations du Pacte d'Associés Groupe.

Il est précisé que le Président exerce ses fonctions à titre gratuit et ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat social.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Directeur Général :

THETIS HOLDING,

société par actions simplifiée au capital de 299 700 euros,
dont le siège social est situé 12 rue de Châtillon, 75014 Paris,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 521 421 578,
représentée par Monsieur Philippe Riera, en sa qualité de Président.

La Société, par le truchement de son représentant légal, a d'ores et déjà déclaré accepter cette fonction et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire de l'exercer.

Le Directeur Général aura les mêmes pouvoirs que le Président, sous réserve des limitations prévues au Pacte d'Associés Groupe.

La durée des fonctions est alignée sur le mandat de Directeur Général qu'occupe THETIS HOLDING au sein de la société AFQR HOLDCO en conformité avec les dispositions du Pacte d'Associés Groupe.

Il est précisé que le Directeur Général exerce ses fonctions à titre gratuit et ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat social.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée :

Madame Bethany Harrap,

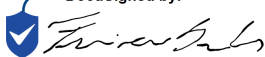
née le 24 mars 1986 dans l'Oxfordshire (Royaume-Uni),
de nationalité britannique.

Cette dernière a d'ores et déjà déclaré accepter cette fonction et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire de l'exercer.

Le Directeur Général aura les mêmes pouvoirs que le Président, sous réserve des limitations prévues au Pacte d'Associés Groupe.

Il est précisé que le Directeur Général exerce ses fonctions à titre gratuit et ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat social.

Extrait certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

83409C4D79B346E...